



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 5 juillet 2018 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Daniel Racette et Alain Poissant ainsi que madame Annie Lussier.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Félix Champagne-Picotte était présent. La séance débute à 20 h.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Moment de recueillement
- 3- Lecture de l'ordre du jour
- 4- Période de questions
- 5- Adoption de l'ordre du jour
- 6- Modification de la structure organisationnelle
- 7- Levée de la séance

18-07-108 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 juillet 2018 tel quel présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

18-07-109 Modification de la structure organisationnelle

CONSÉRANT QU'UN nouvel organigramme a été déposé au Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE les descriptions de tâches ont été déposées lors d'une séance tenue le 27 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE l'organigramme fait partie intégrante de la résolution ;

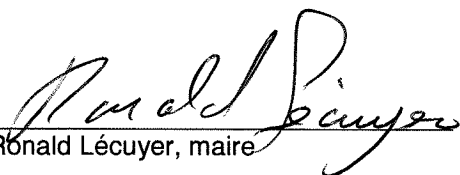
IL EST PROPOSÉ D'APPROUVER la nouvelle structure organisationnelle et **D'AUTORISER** le directeur général à procéder aux mouvements de personnel requis et au comblement des postes vacants.

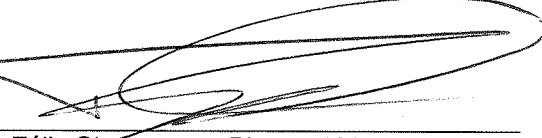
Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

18-07-110 Clôture de la séance

II EST PROPOSÉ de lever la présente séance extraordinaire à 20 h 25.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			


Ronald Lécuyer, maire


Félix Champagne-Picotte, Urbaniste
Directeur général et secrétaire-trésorier